

Cote du document: EB 2020/130/R.17/Add.1
Point de l'ordre du jour: 8 e) i) b)
Date: 1^{er} septembre 2020
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

République du Zimbabwe

Programme d'options stratégiques pour le pays

2020-2025

Additif

Réponses de la direction aux observations formulées par les États membres

Conseil d'administration — Cent trentième session
Rome, 8-11 septembre 2020

Pour: **Information**

Observations du Canada	Réponse de la direction
<p>Dans l'ensemble, le Canada juge cette proposition conforme aux priorités locales et souscrit aux observations formulées par le Japon au sujet du potentiel du secteur agricole au Zimbabwe, notamment si les bons investissements sont réalisés en vue de la mise à disposition de ressources et de l'harmonisation des compétences.</p>	<p>Nous prenons bonne note de cette observation et vous en remercions.</p>
<p>La proposition pourrait être encore plus solide si les mécanismes garantissant la durabilité des résultats étaient décrits plus en détail et si de nouvelles consultations étaient menées avec les bénéficiaires visés.</p>	<p>Nous convenons qu'il est possible de préciser les mécanismes prévus pour garantir la durabilité des résultats mais, en raison de la limite de mots fixée pour les documents, toutes les informations n'ont pu être incluses. La durabilité des résultats est assurée par le partage des coûts et l'adoption d'une approche par filière. Associer les agriculteurs par des démarches participatives est essentiel pour faire en sorte que les programmes soient bien axés sur la demande. Les agriculteurs devraient avoir la possibilité de décider s'ils souhaitent être associés au programme et de quelle manière. Le FIDA veillera à faire participer et à consulter les groupes vulnérables de manière indépendante afin qu'ils puissent faire entendre leur voix. Il s'agira notamment des jeunes, des femmes, des personnes handicapées et des peuples autochtones.</p>
<p>En outre, nous sommes d'avis que le programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) pourrait porter une attention plus poussée aux moyens de renforcer l'intérêt des groupes cibles (notamment les jeunes) à l'égard de la petite agriculture.</p>	<p>L'équipe d'exécution de pays accueille avec intérêt cette observation et souscrit pleinement à l'idée selon laquelle le COSOP devrait prêter attention au renforcement de l'intérêt des groupes cibles (notamment les jeunes) à l'égard de la petite agriculture. L'équipe note que les jeunes ne sont guère attirés par les maillons primaires du secteur agricole, mais qu'ils pourraient s'intéresser aux maillons supérieurs. Étant donné que les jeunes hommes et femmes privilégient les rendements rapides, l'approche par filière ouvrira la voie, dans le cadre du COSOP considéré, à la participation des jeunes à différentes activités au sein des filières (par exemple la logistique et la commercialisation).</p> <p>Parmi les stratégies prévues au titre du COSOP pour amener les jeunes à s'intéresser à la petite agriculture, le FIDA ciblera directement les jeunes hommes et les jeunes femmes, qui seront invités à prendre part à des consultations communautaires participatives sur le développement des filières, afin de choisir celles qui les intéressent et leur sont accessibles sur le plan des capitaux et des compétences à mobiliser.</p> <p>Le Programme de relance de l'irrigation paysanne, en cours d'exécution, cible 2 000 jeunes femmes et hommes qui bénéficient d'une formation à l'exploitation et à la maintenance des systèmes d'irrigation, et à la fabrication d'outils de valorisation destinés à la vente. Le programme promeut également la participation des jeunes au monde de l'entreprise, notamment dans la filière apicole, qui les intéresse beaucoup.</p> <p>Le projet d'investissement programmé par le FIDA au Zimbabwe, à savoir le Projet de pôles d'agriculture paysanne, qui doit être examiné par le Conseil d'administration en 2021, fera appel à des moyens innovants pour mesurer l'intérêt des jeunes pendant le développement des filières. Il est question de lancer des appels à propositions réservés aux jeunes afin de cerner les types d'entreprises retenant leur attention. Lors du choix des filières adaptées aux jeunes, le Projet de pôles d'agriculture paysanne accordera la priorité aux entreprises qui nécessitent peu de capital et de compétences et qui offrent des rendements rapides et élevés: les plantes cultivées à cycle court (comme les haricots), les unités de transformation mobiles (par exemple machines à beurre de cacahuète et <i>maputi</i> [pop-corn], et séchoirs solaires mobiles) et les services de commercialisation mobiles. Parmi les autres stratégies prévues, citons le transfert de compétences et la formation des jeunes, la création de conditions propices à la participation des jeunes femmes, la mobilisation de jeunes faisant figure de modèles et de mentors, la promotion de l'innovation parmi les jeunes, et la prise en compte de l'opinion des jeunes lors de la contribution à l'élaboration des politiques qui intéressent leur participation à l'agriculture.</p>
<p>Comme pour la plupart des propositions, nous pensons que la résilience climatique sera un aspect fondamental, car les changements climatiques ont fait naître la nécessité de basculer une partie de la production agricole vers des cultures traditionnelles plus résistantes à la sécheresse au Zimbabwe.</p>	<p>Le pays est en effet touché par les changements climatiques, qui aggravent l'insécurité alimentaire sous l'effet des épisodes prolongés de sécheresse, des inondations et des cyclones. Le Gouvernement zimbabwéen promeut déjà la culture de plantes résistantes à la sécheresse, telles que les petites céréales, et, dans la mesure du possible, la récupération des eaux pluviales. L'agriculture de conservation et les bonnes pratiques agricoles sont aussi préconisées.</p>

Observations du Canada	Réponse de la direction
<p>Nous encourageons le FIDA à continuer d'approfondir la dimension climatique de ses propositions.</p>	<p>Dans le cadre du Programme de relance de l'irrigation paysanne, les jeunes bénéficient d'un appui pour se lancer dans des filières à impact rapide, résilientes face aux changements climatiques et rémunératrices, telles que l'horticulture. Le mécanisme de gestion des ressources naturelles, établi dans le cadre du programme, permet d'octroyer des dons à des groupes de femmes et de jeunes, qui démontrent que leurs interventions sont en partie axées sur la résilience climatique.</p> <p>L'équipe d'exécution de pays convient qu'il faut approfondir la dimension climatique, car l'évolution du climat a des répercussions sur l'ensemble du pays, même les zones autrefois considérées comme des zones à fort potentiel agricole. Dans ce contexte, il est possible d'apprendre des réussites du programme et d'en tirer des enseignements sur la participation des jeunes aux diverses interventions axées sur le climat, notamment dans les domaines suivants: l'agriculture de conservation; les bonnes pratiques agricoles; l'utilisation efficiente de l'eau dans les exploitations irriguées et pluviales, l'agroforesterie et le reboisement; l'utilisation des techniques/ouvrages d'irrigation résilients face aux changements climatiques.</p>

Observations du Royaume-Uni	Réponse de la direction
<p>Il est satisfaisant de constater que la nutrition constitue un fil rouge du COSOP et que la gestion de l'eau en est une dimension centrale. Nous soutenons également le partenariat évoqué avec le programme HarvestPlus.</p>	<p>Nous prenons bonne note de votre observation et vous en remercions.</p>
<p>Le Royaume-Uni se félicite de la référence expresse à l'amélioration de la nutrition dans les objectifs stratégiques et dans d'autres parties du texte, où il est fait mention de l'amélioration de la nutrition dans les systèmes alimentaires ruraux.</p>	<p>Nous accueillons avec intérêt votre observation et vous en remercions.</p>
<p>Le FIDA peut-il réfléchir à la façon dont il pourrait globalement appuyer l'agriculture et les systèmes alimentaires d'un point de vue stratégique, ainsi que dans les zones urbaines (ce sont souvent les urbains les plus pauvres qui sont les plus gravement touchés par l'insécurité alimentaire), avec par exemple des initiatives innovantes de microproduction à l'échelle des ménages?</p>	<p>Les données disponibles montrent de plus en plus clairement, notamment dans la région couverte par la Communauté de développement de l'Afrique australe, que la COVID-19 a des effets disproportionnés sur les populations vivant dans les zones urbaines, où elle perturbe les activités de subsistance de la majorité des personnes travaillant dans le secteur du commerce informel. La sécurité alimentaire en milieu urbain est en effet devenue un enjeu prioritaire. Au Zimbabwe, l'agriculture urbaine et périurbaine contribue largement à la sécurité alimentaire des ménages pauvres. Les projets prévus au titre du COSOP sont destinés à développer des liens commerciaux solides entre zones rurales et zones urbaines pour assurer la distribution d'aliments nutritifs, d'un coût abordable et de qualité, depuis les périmètres irrigués soutenus par le Programme de relance de l'irrigation paysanne, et par les petites et moyennes entreprises qui seront appuyées dans le cadre du futur Projet de pôles d'agriculture paysanne, vers les zones urbaines et périurbaines à forte densité démographique.</p>
<p>Renforcer les effets directs en matière de nutrition ne se résume toutefois pas à l'acheminement des aliments jusqu'aux marchés, même si l'objectif stratégique 2 va peut-être plus loin que cela dans son intention. Par exemple, de nombreux agriculteurs ne cultivent pas des aliments présentant une meilleure valeur nutritionnelle en raison de leurs difficultés d'accès à l'eau et du coût perçu des semences. Il est possible que les ménages ruraux aient tendance à s'abstenir d'acheter en quantité suffisante des aliments nutritifs qu'ils pensent pouvoir produire eux-mêmes, mais qu'ils ne produisent pas.</p>	<p>L'équipe d'exécution de pays accueille avec intérêt cette observation et est tout à fait d'accord pour dire que les ménages ruraux sont moins susceptibles d'acheter des aliments nutritifs en quantité suffisante. En effet, même quand leurs revenus augmentent, ils n'en profitent pas automatiquement pour acheter des aliments nutritifs. Ainsi, les interventions prévues dans tous les projets inclus dans la stratégie seront accompagnées d'actions d'éducation nutritionnelle, de marketing social et d'autonomisation des femmes, le but étant d'encourager les ménages à utiliser leurs revenus pour acheter des aliments nutritifs et compléter leur propre production. En outre, tant le Programme de relance de l'irrigation paysanne que le futur Projet de pôles d'agriculture paysanne promouvront la mise en place de jardins potagers en vue de la production d'aliments diversifiés à forte densité nutritionnelle destinés à la consommation des ménages. Les difficultés d'approvisionnement en eau seront résolues grâce à des ouvrages d'irrigation et à des systèmes de récupération de l'eau sur les toits, entre autres solutions.</p>

Observations du Royaume-Uni	Réponse de la direction
<p>Même dans le secteur maraîcher, une attention soutenue est portée aux semences hybrides. Les variétés à pollinisation libre améliorées et les systèmes de semences communautaires sont indispensables à l'amélioration de la productivité et à l'offre d'intrants locaux abordables. On rejoint ici l'objectif stratégique 1 – accès à des intrants locaux (notamment des semences de variétés à pollinisation libre). Toutefois, les systèmes de semences et la substitution d'intrants par des options locales ne figurent pas parmi les priorités énoncées dans le document.</p>	<p>L'équipe d'exécution de pays convient qu'il faut renforcer la sécurité de l'approvisionnement en semences des petits paysans, en mettant particulièrement l'accent sur les variétés à pollinisation libre et les systèmes de semences communautaires, notamment pour les cultures à haute valeur nutritionnelle.</p> <p>La multiplication des semences est déjà envisagée dans le cadre de la redynamisation de l'irrigation. Le Programme de relance de l'irrigation paysanne, en partenariat avec le programme HarvestPlus, prévoit la création de centres de multiplication des semences dans les districts qu'il couvre. Ces centres permettront la production locale de semences en vue de la mise en culture d'aliments nutritifs, notamment des semences de variétés à pollinisation libre améliorées, des semences biofortifiées et des fanes de patate douce à chair orange, dans 16 périmètres irrigués. Au cours des consultations à distance menées pour la mission de conception du Projet de pôles d'agriculture paysanne, le programme HarvestPlus s'est déclaré très désireux de s'associer au Projet de pôles d'agriculture paysanne et de développer ses activités dans les districts ciblés, afin d'accroître la production, le traitement et l'utilisation de variétés d'aliments de base biofortifiées, viables sur le plan commercial et à forte densité nutritionnelle (par exemple maïs enrichi en vitamine A et en zinc, mil enrichi en fer, patate douce enrichie en vitamine A et haricots enrichis en fer) et d'autres produits alimentaires riches en éléments nutritifs. Au nombre des avantages que le programme HarvestPlus générera dans les zones cibles du Projet de pôles d'agriculture paysanne, citons la création, au niveau des districts, de centres de multiplication des semences/fanes pilotés par les agriculteurs pour l'approvisionnement des paysans locaux en semences ou fanes biofortifiées. Cela permettra de proposer aux petits agriculteurs des semences de substitution de qualité, abordables et produites localement.</p>
<p>Les autres instruments réglementaires ou de politique générale peuvent créer des distorsions sur les marchés agricoles, aggravant les incertitudes pesant sur le système commercial. Cette dimension a-t-elle été prise en compte, sachant qu'elle peut constituer un frein structurel majeur à l'amélioration de la productivité et de la sécurité alimentaire?</p> <p>Quel rôle de plaidoyer le FIDA est-il amené à jouer et de quelle façon influera-t-il sur les politiques nationales, en dehors du Programme de maîtrise de l'agriculture?</p>	<p>Dans le cadre de ses travaux de participation à l'élaboration des politiques aux côtés du Gouvernement zimbabwéen, le FIDA prendra connaissance des conclusions et recommandations des travaux d'analyse menés par d'autres partenaires de développement (dont la Banque mondiale et le programme de référence du Fonds monétaire international [FMI]) pour veiller au bon alignement du programme. Le FMI recommande de réformer en profondeur les actuels programmes d'appui à l'agriculture pour renforcer leur orientation vers le marché, réduire les distorsions de marché et atténuer la charge exercée sur les finances de l'État.</p> <p>Le FIDA continuera de collaborer avec le Gouvernement sur les questions de politique générale dans le cadre des comités de pilotage des projets et des plateformes d'examen des politiques créées par le Gouvernement.</p> <p>Approche axée sur le marché. Le FIDA entend résolument transformer les petits paysans en chefs de petites et moyennes entreprises viables, capables de créer des emplois décents et de participer activement au marché pour générer des revenus. La contribution à l'élaboration des politiques au niveau national mettra à profit, complétera, soutiendra et prendra pour inspiration les éventuelles analyses sectorielles prévues ainsi que les enseignements tirés des projets en cours.</p> <p>Les études ciblant les filières, les missions conjointes de suivi et les évaluations des projets, qui seront menées pour le Programme de relance de l'irrigation paysanne et le futur Projet de pôles d'agriculture paysanne, permettront, d'une part, de cerner et de consigner les obstacles structurels en lien avec le marché pour améliorer la productivité et la sécurité alimentaire dans les secteurs de la petite et moyenne agriculture, et, d'autre part, de recommander des solutions de politique générale qui seront présentées dans des formats appropriés, puis soumises à l'examen du Gouvernement. Le coût des distorsions sera quantifié, de même que les avantages qu'il y a à les corriger. Pour accroître l'adhésion aux projets, les études seront réalisées à l'aide de méthodes participatives, et le Gouvernement prendra d'emblée une part active dans la définition des programmes de recherche thématique et stratégique. À cet égard, le FIDA forgera des partenariats stratégiques avec les ministères et organismes clés qui dirigent la formulation et l'exécution des politiques de commercialisation des produits agricoles, afin qu'ils soient activement associés à la fois aux travaux analytiques et aux processus ultérieurs de réforme des politiques.</p> <p>Politique de l'eau. Outre la réforme des politiques de commercialisation des produits agricoles, la contribution à l'élaboration des politiques au niveau national favorisera l'élaboration d'une politique de tarification de l'eau et la reconnaissance juridique des associations d'usagers de l'eau, la mise en place de subventions rationnelles dans le cadre du Programme de maîtrise de l'agriculture, et l'élaboration de modèles de filière et de politiques d'appui viables. Le FIDA participera également à l'élaboration du nouveau Plan stratégique national de nutrition et à l'organisation de plateformes de concertation biennale avec différents</p>

Observations du Royaume-Uni	Réponse de la direction
	<p>partenaires, afin de soutenir l'innovation et le partage d'expériences et de repérer les complémentarités. Le Fonds favorisera la participation des femmes et des jeunes à la concertation sur les politiques et à leur élaboration, et contribuera à faire de la coopération Sud-Sud et triangulaire (CSST) un vecteur de réflexion sur les politiques.</p> <p>Irrigation et modèles de gestion de l'eau. Le Programme de relance de l'irrigation paysanne promeut la participation à l'élaboration des politiques, notamment en ce qui concerne les modèles et systèmes d'irrigation et de gestion de l'eau. L'historique des périmètres irrigués qui sont réaménagés avec l'appui du programme, et le diagnostic des problèmes observés livrent des informations sur les techniques, les politiques et les procédures qui ont conduit à l'échec des périmètres. Les enseignements tirés de ces difficultés et des meilleures pratiques appliquées apportent des éclairages utiles pour la formulation des politiques.</p> <p>Gestion des ressources naturelles. La concertation sur les politiques sera également préconisée sur la question de la gestion participative et communautaire des ressources naturelles. Le mécanisme de gestion des ressources naturelles, créé dans le cadre du Programme de relance de l'irrigation paysanne, vise à octroyer des dons aux communautés en vue de la mise en œuvre d'activités et d'interventions rémunératrices axées sur la gestion des ressources naturelles. Ces dons seront également mis à profit pour renforcer les capacités des communautés afin qu'elles puissent mieux gérer leurs ressources naturelles. Les réussites engrangées et les enseignements tirés éclaireront la concertation sur les politiques, dans le cadre du plan de développement agricole sur de plus grands périmètres, rattaché au programme.</p> <p>Intégration de la question du genre. Le programme de pays du FIDA pour le Zimbabwe s'est également employé à promouvoir l'égalité femmes-hommes et à rendre plus visible le rôle joué par les femmes rurales dans les initiatives de développement, par exemple en chapeautant les célébrations annuelles de la Journée internationale des femmes rurales. L'autonomisation économique des femmes est l'un des domaines clés retenus pour la participation à l'élaboration des politiques pendant la période couverte par le COSOP.</p>
<p>Le FIDA pourrait assurément jouer un rôle de coordination autour des exportations de produits horticoles des petits paysans (filiale où les petits paysans sont les plus présents, contrairement au secteur céréalier). Dans ce domaine, les donateurs sont nombreux et il serait utile de rechercher des synergies.</p>	<p>L'équipe d'exécution de pays convient que la coordination avec les autres partenaires de développement sera cruciale dans tous les domaines ciblés par le COSOP. Le ciblage géographique du Programme de relance de l'irrigation paysanne, et le choix des districts visés par le Projet de pôles d'agriculture paysanne ont été déterminés en tenant dûment compte de la présence des programmes financés par les partenaires de développement dans d'autres districts. Le Programme de relance de l'irrigation paysanne travaille actuellement en partenariat avec l'entreprise Matanuska, qui produit des bananes dans les périmètres irrigués.</p> <p>Des études particulières sur les filières permettront d'éclairer le choix final des productions qui seront soutenues dans le cadre du Projet de pôles d'agriculture paysanne. Il est envisagé de coordonner les exportations de produits horticoles dans le cadre d'une collaboration stratégique avec ZIMTRADE, afin de combler les lacunes constatées dans la production locale de produits très demandés qui sont destinés à l'exportation. Le FIDA participera à toutes les plateformes clés de coordination pour l'agriculture, la sécurité alimentaire et la nutrition.</p>

Observations du Royaume-Uni	Réponse de la direction
<p>Le FIDA envisage-t-il de travailler davantage à l'intégration des cultures biofortifiées dans les systèmes de semences et les programmes plus larges du Zimbabwe? Un tel travail permettrait de garantir la qualité et la disponibilité des semences produites et pourrait être mené en partenariat direct avec le programme HarvestPlus.</p> <p>HarvestPlus est décrit comme un partenaire d'apprentissage, mais est-il possible d'approfondir ce partenariat pour mener un travail systématique supplémentaire?</p>	<p>La réalisation de travaux supplémentaires sur l'intégration des cultures biofortifiées dans les systèmes de semences et les programmes plus larges du Zimbabwe a été intégrée à la stratégie de pays. Le Programme de relance de l'irrigation paysanne œuvre en partenariat avec le programme HarvestPlus dans le but non seulement d'enrichir les savoirs sur la nutrition, mais aussi d'étendre les capacités de production des petits agriculteurs, grâce à l'établissement de centres de multiplication des semences pour la production de semences améliorées et de matériel végétal de plantes biofortifiées, telles que les haricots enrichis en fer, le maïs enrichi en vitamine A et les fanes de patate douce, dans 16 périmètres irrigués.</p> <p>Au cours des consultations à distance menées pour la mission de conception du Projet de pôles d'agriculture paysanne, le programme HarvestPlus s'est déclaré très désireux de s'associer au Projet de pôles d'agriculture paysanne et de développer ses activités dans les districts ciblés, afin d'accroître la production, le traitement et l'utilisation de variétés d'aliments de base biofortifiées, viables sur le plan commercial et à forte densité nutritionnelle (par exemple maïs enrichi en vitamine A et en zinc, mil enrichi en fer, patate douce enrichie en vitamine A et haricots enrichis en fer) et d'autres produits alimentaires riches en éléments nutritifs. Au nombre des avantages que le programme HarvestPlus générera dans les zones cibles du Projet de pôles d'agriculture paysanne, citons la création, au niveau des districts, de centres de multiplication des semences/fanes pilotés par les agriculteurs pour l'approvisionnement des paysans locaux en semences ou fanes biofortifiées. Cela garantira aux petits paysans l'accès à des semences de qualité produites localement.</p> <p>L'équipe d'exécution de pays confirme qu'il est tout à fait possible d'approfondir le partenariat noué avec le programme HarvestPlus. Une proposition de don destinée à l'Agence norvégienne de coopération pour le développement (NORAD) est en cours de finalisation; elle permettrait d'obtenir des ressources financières supplémentaires pour renforcer l'exécution des interventions en cours axées sur la nutrition, tout en favorisant, en complément, la réalisation d'activités supplémentaires, notamment: i) une analyse approfondie des lacunes nutritionnelles subsistant dans les zones ciblées par le programme; ii) un inventaire des aliments disponibles localement permettant de combler les carences nutritionnelles de la population; iii) la sélection de produits alimentaires présentant une double valeur nutritionnelle et commerciale; iv) l'augmentation du nombre de semences et d'intrants agricoles (cultures traditionnelles, légumes riches en éléments nutritifs disponibles au niveau local, plantes médicinales); v) la promotion de techniques permettant de réduire les besoins en main-d'œuvre et de gagner du temps pour la production et la préparation des aliments; vi) la promotion de techniques à bas coût de gestion et de transformation des produits après récolte (séchoirs solaires), et la formation de jeunes à la gestion de ces outils. En outre, le Programme de relance de l'irrigation paysanne et le futur Projet de pôles d'agriculture paysanne se coordonneront avec le réseau Renforcer la nutrition, les organismes des Nations Unies et les instances de coordination multisectorielle pour exécuter les activités axées sur la nutrition et faciliter la concertation sur les politiques.</p>
<p>Face à des pénuries d'eau et à des régimes hydriques stressés, le FIDA pourrait jouer un rôle clé d'appui pour favoriser la qualité de la gestion intégrée des bassins versants et de la planification des ressources en eau (marge de manœuvre technique, stratégique et réglementaire). Le document fait référence à l'eau à de multiples reprises; cela a donc clairement été pris en compte. Il est grandement nécessaire d'assurer une utilisation plus efficace, équitable et innovante de l'eau à usage agricole.</p>	<p>Nous prenons bonne note de cette observation et vous en remercions. Le FIDA a acquis une expérience en matière de promotion des dispositifs de gestion intégrée des bassins versants; il a joué un rôle charnière dans le renforcement des capacités institutionnelles nécessaires aux dispositifs, apporté une assistance technique et plaidé pour la réforme des politiques. Nous avons fait la promotion de systèmes de microcaptage permettant de stocker de l'eau dans le sol pour atténuer les périodes de sécheresse. Dispositifs qui maximisent l'infiltration, ce qui réduit l'érosion par rejaillissement (effet <i>splash</i>), les ruissellements superficiels et l'évaporation, et améliore la disponibilité de l'eau du sol. Système de macrocaptage qui promeut la récupération et la conservation des eaux, où l'eau est stockée pour assurer une irrigation d'appoint intersaisonnière et intrasaisonnière et la recharge des eaux souterraines. Les projets plus récents du FIDA menés en Éthiopie, au Kenya, au Lesotho et au Rwanda intègrent au stade de la conception des approches efficaces, équitables et innovantes pour la gestion de l'utilisation de l'eau, telles que les paiements pour services écosystémiques. Le Programme de relance de l'irrigation paysanne et le Projet de pôles d'agriculture paysanne tenteront d'apprendre de ces initiatives.</p>
<p>Nous notons toutefois qu'il serait possible d'intégrer une perspective stratégique globale plus fine dans les interventions proposées. Les difficultés rencontrées par le Zimbabwe découlent généralement de problèmes à macroéchelle, qui doivent être traités en parallèle des petites</p>	<p>L'équipe d'exécution de pays convient qu'il est nécessaire de reconnaître les problèmes stratégiques à macroéchelle et d'apporter des éclairages à ce sujet lorsque c'est possible.</p> <p>Les deux objectifs stratégiques intégreront des activités de renforcement des politiques et mettront à profit la CSST et les partenariats noués avec la société civile locale pour agir sur les facteurs clés de fragilité entravant la petite agriculture. Plus précisément, la gestion des savoirs permettra de consolider le corpus de données factuelles relatives aux effets des facteurs</p>

Observations du Royaume-Uni	Réponse de la direction
interventions directes destinées aux petits paysans. Dans ce domaine, le FIDA pourrait en faire beaucoup plus que ce qui est décrit.	systémiques de fragilité sur la performance des petits paysans, et la CSST sera mise à profit pour recenser les bonnes pratiques mondiales qui étayeront la réflexion sur les politiques (subventionnement des intrants au niveau de l'exploitation, réserves nationales de denrées alimentaires et augmentation des investissements dans le développement rural et agricole, par exemple).
<p>La coordination de l'aide extérieure sera cruciale et pourrait faire l'objet de descriptions plus précises dans le document (sur la base de conversations dynamiques avec tous les principaux acteurs – sans se limiter à une plateforme mixte des Nations Unies pour la coordination entre donateurs). La plupart des acteurs du développement mènent déjà des activités analogues, souvent dans des domaines similaires. La mise en place par le FIDA d'une offre de services en supplément et/ou en complément de ce qui est déjà proposé et éprouvé sur le plan de l'impact apporte une valeur ajoutée intéressante.</p>	<p>L'équipe d'exécution de pays accueille avec intérêt cette observation sur la coordination de l'aide extérieure et souscrit à la recommandation visant à compléter les actions des autres donateurs, hors système des Nations Unies.</p> <p>Vous nous permettez de rappeler que l'équipe de pays du FIDA au Zimbabwe participe aux équipes de pays des Nations Unies. Le COSOP considéré a été validé par le Coordonnateur résident des Nations Unies pour le Zimbabwe.</p> <p>Le FIDA participe aussi au Groupe technique sur la sécurité alimentaire et nutritionnelle de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), au Groupe de relèvement rapide du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) et au Groupe de travail sur l'assistance alimentaire du Programme alimentaire mondial (PAM). À la suite du cyclone Idai, le FIDA a participé à l'élaboration du plan d'assistance et de relèvement rapide du Zimbabwe. Dans le cadre du COSOP, le FIDA travaillera avec le PAM sur les aspects des programmes relatifs à la nutrition et orientera les petits agriculteurs vers le Mécanisme de gestion globale des vivres du PAM pour les aider à se regrouper et à vendre leurs produits. Le Cadre de programmation pays de la FAO 2016-2020 pourrait permettre de collaborer sur les questions de filières agricoles et d'agriculture intégrant les enjeux nutritionnels.</p> <p>En outre, le FIDA est membre du Groupe des partenaires pour la coordination du développement agricole, présidé par la FAO. Le Groupe se réunit tous les deux mois et se compose des acteurs suivants: l'Agence des États-Unis pour le développement international (USAID), la Banque mondiale, le Ministère du développement international du Royaume-Uni (DFID), l'Union européenne, la Direction suisse du développement et de la coopération (DDC) et les Pays-Bas. Les ONG internationales représentées sont Practical Action, l'Agence catholique pour le développement outre-mer, le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale, Caritas et CARE International. En vertu de son mandat, le Groupe a vocation à coordonner les activités agricoles appuyées par les donateurs et à partager les savoirs et les enseignements tirés.</p> <p>Outre le système des Nations Unies, le Programme de relance de l'irrigation paysanne complète d'autres programmes financés par des donateurs, dont le Programme sur les moyens d'existence et la sécurité alimentaire (LFSP), financé par le DFID et exécuté par la FAO. Le LFSP est mis en œuvre dans huit districts du Zimbabwe, dans les provinces suivantes: le Manicaland, les Midlands et le Mashonaland central. Le LFSP vise à accroître la productivité agricole, les revenus et la sécurité alimentaire et nutritionnelle, et à réduire la pauvreté dans les zones rurales du Zimbabwe. Le Programme de relance de l'irrigation paysanne cible différents districts de la province du Manicaland, et il a bénéficié des enseignements tirés des interventions du LFSP, notamment en ce qui concerne la composante nutrition (exécutée par l'intermédiaire du programme HarvestPlus). Le Programme de relance de l'irrigation paysanne a aussi collaboré avec le LFSP dans le cadre de visites d'échange organisées dans le district de Guruve pour la formation au Système d'apprentissage interactif entre les sexes.</p> <p>Au titre du Programme de relance de l'irrigation paysanne, le FIDA a aussi collaboré avec le Programme d'appui à l'irrigation paysanne, financé par l'Union européenne et la DDC, lui aussi exécuté par la FAO. Ce programme s'est achevé en 2018 et les enseignements qui en ont été tirés ont contribué utilement à la conception et à l'exécution du Programme de relance de l'irrigation paysanne.</p> <p>Toujours dans le cadre du programme, le FIDA a collaboré avec l'Agence japonaise de coopération internationale à la mise en œuvre de deux de ses programmes: i) le programme relatif à la construction du périmètre d'irrigation de Nyakomba dans la province du Manicaland; ii) le Programme d'autonomisation des petits exploitants horticoles (SHEP). Ce dernier est actuellement exécuté par Agritex, dont le personnel a été formé au Japon. Certains des agents d'Agritex, chargés spécifiquement de l'exécution du Programme de relance de l'irrigation paysanne, ont aussi été formés à l'approche SHEP et en font aujourd'hui la promotion.</p>

Observations du Royaume-Uni	Réponse de la direction
	<p>Programme de CSST du Brésil; le Programme de relance de l'irrigation paysanne a signé un mémorandum d'accord pour appuyer les parcelles de démonstration des cultures fourragères brésiliennes. Si les essais sont concluants, les agriculteurs multiplieront les semences, et l'opération sera reproduite dans d'autres parties du pays.</p> <p>Le programme de pays du Zimbabwe a été en contact avec les pays nordiques. Le Programme de relance de l'irrigation paysanne exécute également un programme nutritionnel sur deux ans, financé par la NORAD. Ce dernier promeut l'aménagement de jardins potagers à visée nutritionnelle et la production de petites céréales.</p> <p>L'équipe de pays du Zimbabwe a interagi avec le Programme de croissance agricole du Zimbabwe, financé par l'Union européenne. Ce programme se concentre sur la filière élevage de dix provinces du pays. Une collaboration devrait être nouée dans le cadre du futur Projet de pôles d'agriculture paysanne.</p> <p>Le FIDA continuera de faciliter le maintien de relations de travail dynamiques avec d'autres donateurs sur les enjeux clés intéressant les petits paysans, et promouvra la mise en place d'un programme de plaidoyer efficace sur les politiques. Le FIDA s'emploiera à formuler, de concert avec les autres partenaires de développement finançant des initiatives de développement agricole et rural, des positions communes fondées sur des données factuelles, à créer des synergies et à mettre en œuvre un programme de plaidoyer commun pour modifier les politiques ayant une incidence négative sur les petits paysans.</p>
<p>Il serait donc intéressant d'obtenir plus d'informations sur ce que le FIDA compte apporter de nouveau à la table des donateurs et comment il prévoit de gérer le risque de chevauchement des activités des différents partenaires, dans les cas où investir dans des volets de travail existants pourrait amplifier l'impact. Comme indiqué, il sera crucial d'assurer une coordination efficace (le point 68 ne règle pas vraiment la question), et en faire omission serait rater l'occasion de mieux optimiser les investissements proposés. Il serait utile de travailler avec les autres donateurs pour réduire les chevauchements d'activités et éventuellement ajouter un étage supplémentaire de services à l'offre existante, sans toutefois compromettre les approches axées sur le marché préconisées par d'autres partenaires.</p>	<p>L'équipe d'exécution de pays accueille avec intérêt cette observation. Pour éviter les chevauchements d'activités entre les différents partenaires, le Gouvernement a choisi, pour le futur Projet de pôles d'agriculture paysanne, des districts où les initiatives en cours des autres donateurs sont relativement moins présentes, dans le but de réduire les doublons.</p> <p>Dans la plupart des projets agricoles financés par des donateurs, les ressources disponibles ne sont pas suffisantes pour couvrir toutes les subdivisions d'un même district et encore moins tous les agriculteurs d'une même subdivision. Le FIDA dispose par conséquent d'une large marge de manœuvre pour compléter l'action des autres donateurs.</p> <p>En outre, les interventions du FIDA prévues au titre du Programme de relance de l'irrigation paysanne et du futur Projet de pôles d'agriculture paysanne sont axées sur le marché et conçues pour redynamiser le secteur de l'entrepreneuriat agricole privé. Le FIDA est constamment à la recherche de partenariats concrets et opérationnels. Comme mentionné ci-dessus, l'équipe d'exécution de pays a interagi avec le Programme de croissance agricole du Zimbabwe, financé par l'Union européenne. Ce programme se concentre sur la filière élevage de dix provinces du pays. Une collaboration devrait être nouée dans le cadre du futur Projet de pôles d'agriculture paysanne, financé par le FIDA. Le Programme de relance de l'irrigation paysanne a également collaboré avec le Programme d'appui à l'irrigation paysanne financé par l'Union européenne et la DDC et exécuté par la FAO. Ce programme s'est achevé en 2018 et les enseignements qui en ont été tirés ont contribué utilement à la conception et à l'exécution du Programme de relance de l'irrigation paysanne.</p>
<p>Les changements climatiques sont classés dans la catégorie de risque élevé dans la matrice des risques, et nous nous félicitons du fait que la gamme des interventions possibles en lien avec l'intégration des changements climatiques (n° 49) soit présentée comme conforme aux engagements pris par le Zimbabwe au titre de sa contribution déterminée au niveau national pour l'adaptation aux changements climatiques et l'atténuation de leurs effets. Nous souscrivons à l'idée que le COSOP doit intégrer les enseignements tirés des interventions passées et présentes. Le Programme de relance de l'irrigation paysanne, qui est en cours d'exécution, semble représenter une part essentielle de la contribution du FIDA à l'adaptation aux changements climatiques, et il serait utile de préciser la façon dont le programme partage ses données d'expérience avec les projets du Programme d'adaptation de l'agriculture paysanne</p>	<p>L'équipe d'exécution de projet convient que le Programme de relance de l'irrigation paysanne doit partager les enseignements tirés de l'adaptation aux changements climatiques avec les projets financés par l'ASAP. En effet, le programme a de précieux enseignements à livrer aux projets de l'ASAP dans la région Afrique orientale et australe. En particulier, le PASIDP-II en Éthiopie et le PRIDE au Malawi pourraient bénéficier des enseignements tirés des interventions et des stratégies mises en place par le programme en faveur de la protection des ouvrages d'irrigation contre les aléas climatiques et de la promotion des bonnes pratiques agricoles parmi les exploitants des parcelles irriguées et des parcelles pluviales adjacentes. Des enseignements peuvent également être tirés de la rationalisation de l'utilisation de l'eau, rendue possible par le recours à des techniques et des systèmes d'irrigation économes en eau, ainsi que de la promotion de variétés végétales tolérantes aux sécheresses dans les parcelles irriguées et pluviales.</p> <p>En outre, le Programme de relance de l'irrigation paysanne diffusera les enseignements tirés de la gestion des bassins versants et de la gestion durable des terres, sous-tendues par la promotion de l'agroforesterie, le reboisement, l'agriculture de conservation et la gestion de l'érosion des sols, entre autres pratiques de gestion durable des terres et de l'eau. Le programme a créé un mécanisme de gestion des ressources naturelles, rattaché au plan de développement agricole sur de plus grands périmètres du Zimbabwe, mécanisme qui a pour vocation de renforcer la gestion résiliente et durable des ressources</p>

Observations du Royaume-Uni	Réponse de la direction
(ASAP) axés sur l'irrigation paysanne, à l'exemple de ceux menés en Éthiopie (Programme de développement participatif de la petite irrigation – Phase II [PASIDP-II]) et au Malawi (Programme de développement de l'irrigation dans les zones rurales [PRIDE]).	naturelles, tout en créant des activités rémunératrices pour les agriculteurs. Le potentiel de pérennisation offert par le mécanisme, ainsi que les enseignements tirés de sa création et de sa mise en place, sera présenté au PASIDP-II et au PRIDE. Les rapports de faisabilité établis à la suite des études consacrées aux périmètres existants dans lesquels le Programme de relance de l'irrigation paysanne investira ont accordé une large place à l'analyse localisée des risques climatiques et à la formulation de recommandations sur les mesures d'atténuation. Ainsi, le programme peut diffuser des enseignements sur le processus et l'exécution dans ces deux domaines.
Nous nous félicitons de la qualité de l'annexe consacrée aux Procédures d'évaluation sociale, environnementale et climatique (PESEC), qui inclut une analyse des tendances et risques climatiques, ainsi qu'une description des zones agroclimatiques du Zimbabwe et des contraintes et potentialités qui leur sont propres. La description des engagements au titre de la contribution déterminée au niveau national fait référence aux points intéressant l'adaptation et l'atténuation, ce dont nous prenons bonne note.	L'équipe d'exécution de pays se réjouit de ce retour positif.
L'inclusion de jalons intermédiaires dans le Cadre de gestion des résultats au format standard est appréciée, en ce qu'elle s'imbrique dans les stratégies de pays, le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement, les objectifs de développement durable et les objectifs stratégiques du FIDA, et nous notons qu'il serait utile d'insérer des références croisées entre les indicateurs concernés et les indicateurs de base définis dans le Système de gestion des résultats et de l'impact/Système de gestion des résultats opérationnels (SGRO).	Parmi les 11 indicateurs d'effet direct présentés dans le Cadre de gestion des résultats du COSOP, 7 (63%) renvoient à des indicateurs de base ou sont quasi-identiques aux indicateurs de base (différences mineures de formulation). Ces indicateurs de base sont inclus dans les cadres logiques du SGRO relatifs au Programme de relance de l'irrigation paysanne, en cours d'exécution, et au Projet de pôles d'agriculture paysanne, en cours de conception, ce qui facilite la collecte de données et la traduction des résultats des projets en résultats au niveau du COSOP.
La durabilité est un point récurrent sur lequel le FIDA doit s'améliorer. De quelle façon la durabilité de la ou des interventions proposées sera-t-elle évaluée?	La viabilité financière sera évaluée au cours des missions de suivi, ainsi que lors des évaluations à mi-parcours et à l'achèvement des projets. Des indicateurs mesurant la durabilité des projets seront inclus dans le Cadre de gestion des résultats de chaque projet et approuvés lors du lancement des opérations. Plusieurs projets appuyés par le FIDA désormais achevés ont montré que les processus de planification participative contribuaient à renforcer l'appropriation et la durabilité des projets. Les bénéficiaires seront donc associés à l'ensemble des processus de planification. En outre, un indicateur spécifique (nombre d'investissements dans les infrastructures des groupes appuyés par le Projet de pôles d'agriculture paysanne déterminés à l'aide de processus de planification participative de niveau local, associant le secteur privé et la société civile, qui sont fructueux) a été inclus dans le Cadre de gestion des résultats du COSOP pour suivre l'application de cet enseignement tiré de l'expérience. Par ailleurs, le FIDA mettra en place un mécanisme permettant d'obtenir des retours d'information réguliers des groupes cibles. Cela permettra d'améliorer la qualité des interventions et de promouvoir la pleine adhésion des bénéficiaires, ce qui améliorera les chances de succès du projet.
Enfin, on trouve peu de références aux effets de la COVID-19 sur les opérations ou les besoins – comment cela sera-t-il pris en compte dans le cadre des interventions et des nouveaux besoins en matière de riposte?	Les effets de la COVID-19 sont inclus dans la matrice des risques du COSOP, ainsi qu'à l'appendice IV (PESEC). Des stratégies d'atténuation des effets de la COVID-19 seront élaborées pour chaque projet en préparation. Le Gouvernement zimbabwéen a formulé un projet de proposition à l'intention du FIDA afin d'obtenir un financement sur une durée de 18 mois au titre de son Mécanisme de relance en faveur des populations rurales pauvres. Le projet prévoit: i) la distribution de kits de

∞

Observations du Royaume-Uni	Réponse de la direction
	<p>semences; ii) la fourniture d'équipements de protection individuelle, de nécessaires d'hygiène (eau, stockage et savon) et la mise en œuvre d'actions d'éducation sur l'hygiène et la nutrition.</p> <p>Dans sa riposte à la COVID-19, le FIDA appuie, dans le cadre du Programme de relance de l'irrigation paysanne, la réalisation d'investissements dans: a) les émissions radiophoniques et les applications de téléphonie mobile (dont WhatsApp) utilisées dans les zones d'intervention afin de favoriser la dématérialisation des services de vulgarisation, l'achat-vente, la réception d'informations sur le climat, la promotion des bonnes pratiques agricoles et la sécurité sanitaire des aliments, d'informer les petites et moyennes entreprises rurales des investissements qu'elles peuvent réaliser pour tirer parti des possibilités d'action offertes par la COVID-19, et de suivre les interventions du FIDA; b) les médias sociaux destinés aux jeunes, si c'est faisable (alimentation électrique et connexion internet) pour diffuser des informations sur les perspectives offertes par les projets du FIDA; c) l'utilisation plus large des services monétaires par téléphonie mobile pour assurer l'efficacité et la sécurité des transactions; d) la diffusion d'informations sur la COVID-19 via tous les circuits disponibles.</p> <p>Des partenariats avec le PNUD et l'Organisation internationale du Travail (OIT) sont à l'étude en vue de l'atténuation des effets de la COVID-19 sur la chaîne d'approvisionnement alimentaire et de la protection de la sécurité alimentaire des ménages.</p>

Observations de la France	Réponse de la direction
<p>La France accueille avec intérêt le COSOP 2020-2025 proposé pour le Zimbabwe. Nous nous félicitons de l'attention portée à l'agriculture familiale, à la sécurité alimentaire et à la nutrition, ainsi qu'à l'appui aux filières d'exportation.</p>	<p>L'équipe d'exécution de pays se réjouit de ce retour positif.</p>
<p>Nous saluons le fait que le FIDA ait adopté, pour le COSOP, des approches visant à transformer la dynamique femmes-hommes et ait décidé de mener un sondage à l'aide de l'indice de l'autonomisation des femmes dans l'agriculture pour cerner les domaines d'intervention.</p>	<p>L'équipe d'exécution de pays se réjouit de ce retour positif.</p>
<p>Si le choix d'accorder une attention soutenue au secteur privé est pertinent dans le contexte du pays, nous regrettons que certaines activités, telles que les services de conseil et de vulgarisation agricoles, ne soient pas imbriquées dans les structures publiques existantes, par exemple Agritex.</p>	<p>L'équipe d'exécution de pays reconnaît qu'il est important de mettre à profit les structures publiques existantes, telles qu'Agritex, pour l'offre de services de conseil. En effet, le Programme de relance de l'irrigation paysanne travaille avec Agritex, en sa qualité de partenaire d'exécution, dans le cadre de la prestation de services de vulgarisation et de conseil. En particulier, le programme mène des actions de renforcement des capacités au profit d'Agritex dans un certain nombre de domaines, dont les services d'appui aux entreprises, la création d'entreprises et les thématiques transversales. Dans tous les districts visés, le Projet de pôles d'agriculture paysanne mobilisera également le réseau de vulgarisation bien établi d'Agritex pour la vulgarisation, l'éducation nutritionnelle et l'appui à l'exécution.</p>
<p>La France tient à souligner qu'il faut prêter une attention particulière aux risques fiduciaires et d'accaparement par les élites. Nous souhaiterions obtenir des informations plus détaillées sur les mesures d'atténuation envisagées.</p>	<p>L'équipe d'exécution de pays accueille avec intérêt cette observation et souscrit pleinement à l'idée selon laquelle l'attention requise doit être portée aux risques fiduciaires et d'accaparement par les élites. Ainsi, les risques fiduciaires seront atténués grâce aux mesures suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les fluctuations rapides de la devise officielle du pays suscitent des risques pour les flux de financement. Les projets intégreront des mesures telles que des mécanismes de paiement direct pour garantir que les fournisseurs sont payés dans les temps. • La planification et la gestion de trésorerie doivent être assurées comme il se doit et dans les temps pour prévoir les besoins en liquidités et garantir que les fonds sont disponibles en cas de besoin.

Observations de la France	Réponse de la direction
	<ul style="list-style-type: none"> • Il est important d'attirer et de fidéliser du personnel financier qualifié. L'unité commune d'exécution des projets, qui mutualise les compétences et favorise dans le même temps l'apprentissage, est une réponse à ce problème. • Le choix de confier la fonction d'audit externe au Bureau de l'Auditeur général ou à un cabinet d'audit privé indépendant est évalué pendant la conception des projets. Les directives de gestion financière et les directives spéciales d'audit du FIDA délimiteront le cadre des missions d'audit. • Logiciel de comptabilité informatisé. • Le FIDA contrôlera que les plans de passation des marchés sont soumis dans les temps, supervisera fréquemment les activités d'achat et veillera à la bonne application de la Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations, ainsi que des lois nationales pertinentes sur la lutte contre la corruption et la fraude. • L'assistance technique fournie à distance et in situ par l'équipe chargée de la passation des marchés en poste en Afrique orientale et australe et/ou les spécialistes de la passation de marchés recrutés au titre des projets permettra d'améliorer la qualité des documents d'appel d'offres et les délais d'application des procédures de passation des marchés relatifs aux projets. • La formation du personnel à la passation de marchés doit commencer dès le démarrage des projets et se poursuivre sur la base d'évaluations périodiques des besoins en formation. <p>Les risques d'accaparement par les élites seront atténués à l'aide des approches suivantes:</p> <ul style="list-style-type: none"> • diffuser largement l'information sur la sélection et le financement des bénéficiaires; • demander au Ministère de l'agriculture d'établir un plan anticorruption pour le programme en vue de son approbation par la commission de lutte contre la corruption; • mettre en place un mécanisme de doléances et créer un mécanisme provincial pour la résolution des griefs; • pratiquer l'autociblage: les activités et services feront écho aux priorités de chaque catégorie pour n'offrir aucun attrait aux personnes mieux loties économiquement ou socialement; • définir des critères d'admissibilité fondés sur les principes d'inclusion et d'exclusion, de sorte que seules puissent bénéficier d'une action particulière les personnes qui sont spécifiquement ciblées; • recouper le processus de ciblage, recensement et sélection des bénéficiaires. Le système public de classification des bénéficiaires sera utilisé pour orienter le ciblage, tandis que la confiance dans les systèmes de l'État sera restaurée en confiant le recensement des bénéficiaires à un spécialiste de la mobilisation communautaire indépendant local, qui assurera cette mission à court terme en concertation avec les communautés locales, les groupements paysans organisés et les autorités locales; • les bénéficiaires, dont les petits paysans, les groupes de femmes et de jeunes, ainsi que les organisations locales, les entités de la société civile et les organismes de développement, seront mobilisés tout au long du cycle du projet afin de limiter l'accaparement par les élites. Des mécanismes de remontée d'informations et de doléances des bénéficiaires seront mis en place. Le programme de pays favorisera l'appropriation par les pouvoirs publics des processus de participation et de retour d'information des parties prenantes au niveau national.
<p>Le document précise que l'insécurité foncière constitue l'un des principaux freins à l'agriculture. Pour promouvoir un impact durable, nous insistons sur la nécessité de tenir compte de cette question et de faciliter l'accès des agriculteurs à la propriété foncière.</p>	<p>L'équipe d'exécution de pays convient que les questions foncières doivent être prises en compte pour promouvoir un impact durable. À cet égard, le programme de pays du FIDA au Zimbabwe nouera des partenariats avec d'autres membres de la Coalition internationale pour l'accès à la terre et le Groupe de travail des bailleurs de fonds mondiaux sur les questions foncières pour harmoniser l'appui aux mesures de renforcement de la sécurité foncière. Les activités hors prêts et les projets financés par des prêts ou des dons permettront d'analyser le régime foncier du Zimbabwe et, s'il y a lieu, d'adopter et de promouvoir des solutions pertinentes pour renforcer la sécurité foncière. Les interventions proposées au titre des projets seront</p>

Observations de la France	Réponse de la direction
	sous-tendues par le Cadre de politique foncière du pays, et l'accent sera mis sur les questions touchant la participation des femmes et des jeunes.
Enfin, nous sommes surpris que le document ne mentionne pas l'Office de commercialisation des céréales (Grain Marketing Board [GMB]), qui joue pourtant un rôle central dans la fixation des prix dans un contexte d'hyperinflation et de dépréciation de la devise locale face au dollar des États-Unis.	L'équipe d'exécution de pays convient qu'il aurait fallu mentionner explicitement le GMB dans le COSOP, en particulier en raison du rôle central qu'il joue dans la fixation des prix sur le marché des produits alimentaires. Les interventions du GMB, notamment l'instrument statutaire 145/2019, qui interdit aux agriculteurs de vendre leur maïs directement aux acheteurs privés en dehors du GMB, ont eu une incidence négative sur la distribution de maïs aux transformateurs et aux éleveurs peu après les campagnes de récolte de 2019 et de 2020. Les prix plancher fixés par le GMB en devise locale, dans un contexte d'hyperinflation, conduisent souvent au subventionnement des minoteries de maïs et des consommateurs aux dépens des producteurs. Le rôle joué par le GMB sur le marché au cours des deux dernières campagnes de commercialisation a contribué au fléchissement de la production de maïs, exacerbé les pénuries d'aliments de base et accru la dépendance du pays à l'égard des importations.

Observations des Pays-Bas	Réponse de la direction
Les Pays-Bas remercient le FIDA pour le COSOP complet établi pour le Zimbabwe. Nous aimerions poser les quelques questions suivantes:	L'équipe d'exécution de pays accueille avec satisfaction cette observation positive.
Questions foncières. Le régime foncier en vigueur souffre de problèmes de transparence et est fortement politisé. Comment le FIDA compte-t-il s'assurer que les questions foncières seront traitées/prises en compte?	<p>Le régime foncier demeure politisé et instable au Zimbabwe. À l'appendice IV, l'équipe d'exécution de pays a formulé quelques stratégies pour remédier à cette situation. La conclusion d'un partenariat avec la Coalition internationale pour l'accès à la terre sera envisagée. Les projets du FIDA examineront différentes pistes pour comprendre le régime foncier du Zimbabwe et, s'il y a lieu, adopteront et promouvront des solutions foncières pertinentes.</p> <p>Les interventions proposées dans le cadre des projets seront sous-tendues par le cadre régissant l'accès au foncier, et l'accent sera mis sur les questions touchant la participation des femmes et des jeunes. Les politiques en vigueur au Zimbabwe ne comprennent aucune disposition excluant l'accès des femmes ou des jeunes au foncier, quel que soit le régime foncier considéré. Dans le cadre du programme de réforme foncière accélérée de 2000, il était prévu que les femmes constituaient 20% des bénéficiaires de la politique de distribution des grandes surfaces agricoles, aussi appelées terres agricoles de type A2. Les femmes étaient également autorisées à demander à recevoir des terres agricoles en leur nom propre dans le cadre des régimes villageois de type A1. Les femmes représentent 18% des bénéficiaires des parcelles de type A1 et 12% des bénéficiaires des parcelles de type A2. La "lettre d'offre" publiée pour le dispositif A2 prévoit la distribution de titres fonciers communs aux deux époux, ce qui protège les femmes en cas de décès de leur mari. À l'issue du programme de réforme foncière, le Gouvernement a institué la Commission foncière du Zimbabwe, chargée d'étudier les modes d'accès à la propriété foncière et de garantir la responsabilité, l'équité et la transparence dans l'administration du foncier agricole. La Commission foncière a lancé un audit foncier, en cours d'exécution. En 2019, le Ministère des terres, de l'agriculture, de l'eau et de la réinstallation rurale a donné le coup d'envoi des travaux d'élaboration d'une politique foncière globale, qui devrait améliorer l'accès au foncier, la planification et la gestion de l'occupation des sols, la productivité et l'utilisation durable des terres.</p> <p>En outre, le FIDA travaillera avec d'autres partenaires de développement qui conduisent des programmes axés sur la question foncière afin d'élaborer une stratégie commune pour renforcer les capacités du Gouvernement et lui permettre de traiter les questions relatives à la politique et à l'administration foncières.</p>

Observations des Pays-Bas	Réponse de la direction
	<p>Pour venir à bout des difficultés apparues au niveau du cadre stratégique, juridique et institutionnel du fait de la reconfiguration de l'utilisation des terres et de la propriété foncière, l'Union européenne, de concert avec le PNUD et en collaboration avec la Banque mondiale et la FAO, apporte son concours au Gouvernement en vue de l'amélioration de la gouvernance foncière. En particulier, des avancées sont à noter en ce qui concerne le renforcement des capacités institutionnelles et l'établissement de la condition préalable relative à l'indemnisation des agriculteurs, mais les réformes stratégiques et législatives progressent plus lentement. Le projet (programme UE/PNUD pour 2013-2018) a pris fin en décembre 2018, et un nouveau projet d'un montant de 6,5 millions d'EUR a été formulé dans le cadre du Programme de croissance agricole Union européenne/Gouvernement zimbabwéen, dont la finalité est de renforcer les institutions pour élaborer et appliquer un cadre institutionnel et réglementaire de gouvernance foncière au Zimbabwe. Ce projet permettra de: i) concevoir un cadre d'administration foncière pour le Zimbabwe; ii) sur la base du cadre établi, mettre en place un système pilote de gouvernance et d'administration foncières dans un ou deux districts présélectionnés du pays. Le FIDA travaillera en liaison et en concertation avec l'Union européenne et le PNUD dans le cadre de ce projet de gouvernance foncière et apportera un appui technique complémentaire pour l'enregistrement des titres fonciers.</p> <p>Le FIDA compte nouer des partenariats stratégiques avec la Banque mondiale et la Banque africaine de développement, dans la mesure où elles mettent à disposition des fonds pour traiter les questions de gouvernance foncière au Zimbabwe.</p> <p>En collaboration avec le pôle Afrique australe, le Bureau du FIDA pour les questions foncières aidera à l'examen du cadre de politique générale en vigueur afin de cerner les difficultés et les possibilités d'action et de formuler des propositions d'interventions pour les projets en cours ou en prévision ou sous forme d'activités hors prêts. Le FIDA apportera également un appui pour répertorier les activités menées par d'autres organisations intergouvernementales et ONG membres de la Coalition internationale pour l'accès à la terre et par les membres du Groupe de travail des bailleurs de fonds internationaux sur les questions foncières, et pour contribuer à créer des liens avec celles-ci.</p>
<p>Coûts de l'import/export. Du côté de la production, la stratégie mentionne une orientation vers l'exportation. Les coûts de production du Zimbabwe sont très élevés par rapport à ceux relevés dans les pays voisins, tels que la Zambie et l'Afrique du Sud. Il est par exemple meilleur marché d'importer du maïs de Zambie que de le produire localement. Le FIDA peut-il procéder à une analyse comparative régionale sur ce point?</p>	<p>L'équipe d'exécution de pays accueille avec intérêt cette observation et convient que les coûts de production sont plus élevés que dans les pays voisins, tels que la Zambie et l'Afrique du Sud. Par l'intermédiaire du groupe de coordination des donateurs, l'équipe déterminera si une analyse comparative des exportations et des importations à l'échelle régionale a déjà été réalisée ou, à défaut, si cette activité est prévue ou pourrait intéresser les donateurs. Sous réserve que des ressources soient disponibles, l'équipe d'exécution de pays, par l'intermédiaire du pôle Afrique australe du FIDA, pourrait également envisager de commander cette étude pendant la période couverte par le COSOP.</p> <p>Les agriculteurs qui exportent actuellement leurs produits en Europe tirent leurs bénéfices des cultures horticoles, telles que les mange-tout, les haricots écarlates, le maïs nain, les oranges, les noix de macadamia, etc. Ce type de cultures sera ciblé avec une orientation vers l'exportation, tandis que le maïs sera principalement ciblé comme aliment de base.</p> <p>Grâce à la participation du secteur privé et au mode flexible de sélection des filières, il est possible de cerner en permanence de nouveaux débouchés sur les marchés où les produits présentent un avantage comparatif.</p>
<p>Risque de politisation. Le secteur agricole est généralement objet de politisation au Zimbabwe, si bien qu'il peut être souhaitable de prévoir des mesures pour isoler/protéger les programmes agricoles des pressions politiques. Quelles mesures le FIDA envisage-t-il de prendre pour éviter la politisation du programme?</p>	<p>Le risque de politisation de l'agriculture n'est pas, à notre sens, propre au Zimbabwe, mais se pose dans de nombreux pays et régions. C'est par exemple le sujet d'un article intitulé "Neither sustainable nor inclusive: a political economy of agriculture policy and livelihoods in Malawi, Tanzania and Zambia" (Ni durable ni inclusif: une économie politique de la politique agricole et des moyens d'existence au Malawi, en Tanzanie et en Zambie), publié dans la revue <i>Journal of Peasant Studies</i>, le 4 mars 2020. https://www.tandfonline.com/doi/full/10.1080/03066150.2019.1708724.</p> <p>La stratégie prévue par le FIDA pour atténuer les risques de politisation des projets qu'il finance au Zimbabwe s'articulera autour des éléments suivants:</p> <ul style="list-style-type: none"> des processus de recrutement concurrentiels, assortis de cahiers des charges précis;

Observations des Pays-Bas	Réponse de la direction
	<ul style="list-style-type: none"> • une stratégie de ciblage claire, précisant le ciblage géographique et les critères utilisés pour l'affectation des ressources aux initiatives les plus rentables, en toute transparence; • la mobilisation des parties prenantes clés, notamment du groupe cible primaire du FIDA, à l'aide de démarches participatives. Le programme de pays du FIDA au Zimbabwe fait de plus en plus appel aux mécanismes de consultation des bénéficiaires. Par ailleurs, des mécanismes de doléances sont élaborés. Pour le futur Projet de pôles d'agriculture paysanne, un mécanisme de participation des groupes cibles et de réponse aux doléances propre au projet est élaboré; • des technologies innovantes: les technologies modernes peuvent être utilisées pour diffuser l'information en temps opportun, ce qui permettra de mieux faire connaître les possibilités d'action et les mécanismes d'exécution; • la participation du secteur privé.
<p>En ce qui concerne le deuxième objectif stratégique (amélioration de l'accès aux marchés des petits paysans produisant des aliments nutritifs), le document fait mention de la conduite de consultations avec différentes entreprises privées et organisations. Outre la collaboration avec Econet dans le secteur des technologies de l'information, que fait le FIDA pour stimuler les partenaires du marché de détail et s'assurer ainsi que les agriculteurs ont directement accès à des débouchés pour pérenniser leurs revenus?</p>	<p>L'équipe d'exécution de pays accueille avec intérêt cette observation et est ravie de pouvoir confirmer que le Programme de relance de l'irrigation paysanne facilite la mise en relation avec les marchés et l'accès à l'information des petits paysans.</p> <p>En particulier, le programme collabore avec les différents acteurs des filières pour s'assurer que les productions des agriculteurs répondent à la demande des marchés, sur le plan de la quantité, de la qualité et de la fréquence. Pour ce faire, le programme a fait appel à une société privée possédant une vaste expérience au Zimbabwe en tant que prestataire de services d'appui aux entreprises pour:</p> <p>i) créer des groupements professionnels paysans: les agriculteurs de chaque périmètre se fédèrent en groupements professionnels composés de 5 à 15 membres pour mieux s'intégrer aux marchés. Des modèles d'activité appropriés sont choisis pour chaque périmètre, en fonction de la distance le séparant des marchés, ainsi que de la cohésion et de l'expérience du groupement. Les différentes modalités des contrats de fourniture sont examinées, notamment la fourniture d'intrants de qualité répondant à la demande du marché, avec paiement en espèces à la livraison ou à crédit, et les contrats à terme précisant les volumes, les qualités et les prix;</p> <p>ii) établir des plateformes dédiées aux filières: les plateformes dédiées aux filières sont hébergées au niveau du périmètre ou du groupe, et occupent un espace physique où peuvent se rencontrer producteurs, acheteurs et institutions financières. Les réunions régulières des parties prenantes permettent de mieux comprendre le marché et d'améliorer la qualité et la bonne exécution des contrats de fourniture. Cet espace est équipé du matériel nécessaire pour faciliter les activités du groupe;</p> <p>iii) améliorer les flux d'informations entre les différents acteurs des filières: le Programme de relance de l'irrigation paysanne vise à améliorer la capacité des agriculteurs à accéder en temps utile à l'information sur le marché. Pour ce faire, il s'appuie sur les plateformes technologiques existantes d'information et de communication au niveau national et aide les agriculteurs à participer activement aux plateformes commerciales électroniques disponibles.</p> <p>Enfin, le prestataire de services d'appui aux entreprises renforce le pouvoir d'action d'Agritex au niveau des périmètres pour aider les agriculteurs à mesurer les volumes de production, le développement des cultures et la qualité des produits et en faire correctement rapport. Le Programme de relance de l'irrigation paysanne, par l'intermédiaire d'Agritex, s'apprête à introduire une plateforme électronique baptisée "Kulima" afin d'améliorer le fonctionnement du marché.</p> <p>Le futur Projet de pôles d'agriculture paysanne s'appuiera sur une approche par filière pilotée par le secteur privé pour le développement de filières paysannes climatiquement rationnelles et commercialement viables, approche qui consiste à fédérer les petits exploitants en groupements et associations bien organisés, administrés et fonctionnels, à les mettre en relation avec des filières et des marchés rentables, à développer les capacités des petits paysans en matière de production climatiquement rationnelle, de commercialisation et d'entrepreneuriat, et à redynamiser l'infrastructure d'accès aux marchés.</p>

Observations du Japon	Réponse de la direction
Le Japon partage l'avis selon lequel le Zimbabwe recèle un immense potentiel dans le domaine de la production agricole.	L'équipe d'exécution de pays accueille avec intérêt cette observation et y souscrit sans réserve.
Nous sommes convaincus que la construction/le réaménagement des ouvrages agricoles, tels que les systèmes d'irrigation, constitue une approche prometteuse pour améliorer la production végétale et la rendre résiliente face aux chocs climatiques au Zimbabwe. Nous sommes également favorables à l'approche axée sur le marché, qui incitera les petits paysans à se tourner vers des cultures de grande valeur marchande.	L'équipe d'exécution de pays accueille avec intérêt cette observation et y souscrit sans réserve.
Nous tenons à souligner que, pour une exécution efficace et durable de l'approche, il est important de fournir des services de vulgarisation qui pourraient par ailleurs être un tremplin pour l'autonomisation des femmes et la promotion de la participation des jeunes.	<p>Le Programme de relance de l'irrigation paysanne prévoit le renforcement des capacités et la modernisation des services de vulgarisation du Ministère des terres, de l'agriculture, de l'eau et de la réinstallation rurale. Le personnel bénéficie actuellement d'une formation axée sur l'entrepreneuriat, les questions de valorisation post-récolte, la production climatiquement rationnelle et les thématiques transversales, en particulier l'inclusion des jeunes et l'intégration de la question du genre.</p> <p>En outre, bien que la majorité des décideurs d'AgriTex soient des hommes, le fait que la plupart des agents de vulgarisation locaux soient des femmes favorise la participation des femmes en particulier.</p>